

Rencontres nationales des Conseils de Développement Lille-Dunkerque – 7 et 8 octobre 2004

Intervention de Jean-Joseph RÉGENT
Porte-Parole de la Coordination Nationale des Conseils de Développement

Depuis l'adoption, en juin 1999, de la loi Voynet créant les Conseils de Développement, un chemin important a été parcouru. Relayant des initiatives déjà prises avec succès, le législateur a ouvert une nouvelle voie pour favoriser la participation concrète des citoyens aux choix d'avenir de leurs territoires : Agglomérations et Pays.

À côté des "institutionnels" que sont les CESR, les Conseils de Développement offrent un second souffle à la vie démocratique en favorisant une expression citoyenneté plus en plus consistante. Ils confortent l'évolution d'un paysage français de l'intercommunalité qui a profondément modifié nos structures territoriales.

Ce nouveau paysage territorial, c'est d'abord celui des Agglomérations. 80 % des français vivent dans un "système urbain", avec des comportements sociaux et de modes de vie qui modifient en profondeur les mentalités. **La culture urbaine est de plus en plus prégnante dans la société contemporaine.**

Ce nouveau paysage est aussi celui des Pays, celui de bassins de vie, des territoires de projets qui s'organisent pour s'adapter à cette évolution générale. Plus que jamais, cette évolution territoriale illustre le décalage grandissant entre les territoires de vie des citoyens et ceux, traditionnels, du paysage administratif français.

Il y a aujourd'hui 14 Communautés Urbaines en France et environ 150 Communautés d'Agglomérations. Chacune devrait être dotée d'un Conseil de Développement : une centaine sont déjà constitués. En ce qui concerne les Pays, il y en a environ 150 établis et autant en cours d'étude. Ils sont en général dotés d'un Conseil de Développement souvent actif. Le recensement exhaustif des Conseils reste à faire : certains regroupent une Agglomération + un Pays et leurs modes de fonctionnement sont très différents.

Les Conseils de Développement ont, selon la loi, un caractère obligatoire. La situation actuelle fait apparaître des réalités très diverses. Certains Conseils ont été constitués uniquement pour la signature du contrat d'agglomération ou de la Charte de pays. D'autres correspondent à des vraies démarches de démocratie participative.

Quelle que soit la nature des différents Conseils de Développement, ils mettent en lumière un certain nombre d'éléments utiles à l'analyse et à la connaissance du nouveau paysage territorial. Chaque Conseil est ainsi le produit d'une culture locale, faite de traditions dans les relations sociales, dans l'histoire politique, dans la force du mouvement associatif. Il révèle ce que sont les territoires au plus profond d'eux-mêmes.

Nous ne devons pas rechercher un modèle uniforme de Conseil, une recette applicable à chaque situation territoriale. Ma qualité de Porte-parole de la Coordination nationale m'a conduit à parcourir de long en large le territoire français pour y découvrir la multiplicité des Conseils et leur variété dans l'organisation et les missions.

J'en ai retiré la conviction qu'il fallait prendre en compte cette diversité pour en faire une force et non un sujet de division. Les Agglomérations sont différentes les

unes des autres, elles ont des tailles et préoccupations diverses. Les Pays eux-mêmes ne sont pas homogènes, certains incluent des agglomérations à l'intérieur de leur périmètre, d'autres sont plus ruraux.

Cette diversité ne doit pas nous conduire à tomber dans le piège du "fractionnisme" et de la multiplication des réseaux : grandes Agglomérations contre plus petites, Agglomérations contre Pays, grands Pays contre petits. Il me paraît plus positif d'intégrer ces différences pour en tirer parti et en nourrir nos réflexions. Nous n'avons pas les contraintes de la vie politique et de ses compétitions et nous n'avons aucun intérêt à reproduire les schémas d'organisation qui distinguent grandes villes, villes moyennes, communes rurales, intercommunalités...

La diversité des populations dans l'unité nationale est notre patrimoine culturel et notre force. C'est pourquoi il faut avoir le souci que chacun soit en mesure d'exprimer ses idées et ses attentes. Notre initiative des Rencontres nationales est née des grandes Agglomérations, elle a fait naître une Coordination bâtie à partir des villes organisatrices des Rencontres. Elle a été un moment de notre évolution et a vocation à évoluer. **Nous sommes volontairement restés informels et souples pour bien signifier à tous, et surtout aux instances politiques dont voulons nous faire reconnaître, que nous sommes une voix citoyenne, une expression de la société civile. Nous ne sommes pas un lobby. Pour rester dans le ton anglo-saxon, nous serions plutôt des "think tank".**

Nous sommes des citoyens qui ont le désir de s'investir bénévolement dans l'étude des choix à faire pour leur territoire et en faciliter le développement. **Nous devons rester attentifs à cela : conserver cette volonté de rester l'expression de la parole des citoyens, ceux qui, au quotidien, font "marcher la machine"**

Notre position n'est pas toujours facile à faire reconnaître aux différents niveaux des institutions officielles. Il est hautement souhaitable que nous puissions donner corps à notre Coordination en lui donnant plus de consistance. Ce sera l'objet du débat de demain matin. Mais sans attendre je veux vous livrer mon sentiment à ce sujet.

La Coordination a permis de mieux identifier les Conseils au plan national. Elle a permis aussi que se constitue une base d'échanges entre Conseils avec la mutualisation des ressources et informations. Le mot Coordination heurte encore certains, compte tenu de sa connotation, mais il a une image sympathique qui correspond à ce que nous représentons : un mouvement d'expression de la société civile qui doit rester souple et ouvert.

Une autre étape reste à franchir pour renforcer ce mouvement. Toutes les Agglomérations ne sont pas dotées d'un Conseil et il y a encore beaucoup à faire pour garantir l'autonomie de ceux qui existent et leur capacité à être productifs et surtout utiles. La démocratie participative est un sujet à la mode, mais les conditions locales de son organisation ne sont pas toujours favorables.

Notre Coordination doit donc être élargie en permettant à d'autres Conseils de la rejoindre, quels que soient leurs territoires, Pays ou Agglomération. Nos Rencontres Nationales deviendraient ainsi l'occasion d'une assemblée générale à l'issue de laquelle nous formerions un "Bureau" chargé de l'animation de la Coordination.

Mon sentiment est que ce Bureau doit d'abord s'appuyer sur les "historiques" de la Coordination, à savoir les Présidents des Conseils de Nantes, Lyon, Lille, Dunkerque, Grenoble, Nancy et St Quentin en Yvelines en y ajoutant d'autres qui ont déjà une bonne expérience de fonctionnement et, parmi eux, certains Conseils de Pays. Une quinzaine de membres constitueraient le moyen de travailler efficacement. Je pense aussi qu'il nous faut éviter le formalisme dans ces désignations.

Soyons efficaces, appuyons-nous sur ceux qui sont volontaires pour s'investir dans cette tâche et qui sont en capacité d'y consacrer du temps. Le piège serait de vouloir imiter les institutions en dépensant notre énergie à inventer des règlements (et un surcroît de cette même énergie pour les modifier ensuite...). Gardons notre caractère souple et n'oublions jamais qui nous sommes.

L'ADCF, par la voix de son Président Marc Censi que nous avons accueilli à Grenoble, nous a proposé d'être la "base parisienne" de nos réunions. Nous l'acceptons volontiers sans pour autant nous engager. Il est souhaitable que nous entretenions de bonnes relations avec l'ensemble des associations d'élus. **Le Secrétariat du dispositif continuerait à être mutualisé à partir des ressources des "historiques" de la Coordination.**

Ce premier renforcement de la Coordination est d'autant plus nécessaire que la demande de développement de la vie démocratique qui s'exprime dans nos territoires présente des caractères nouveaux dont il faut renouveler en permanence l'analyse.

Nous observons un discours sur la "crise du politique", sur l'abstention électorale, sur une baisse du civisme. Gardons-nous des idées toutes faites, produites et vendues par les médias comme du prêt-à-porter et en, l'occurrence comme du ... prêt-à-penser. Compte tenu du décalage entre les territoires de la décision et ceux de la démocratie, que les Conseils analysent souvent dans leurs travaux, le phénomène abstentionniste n'est pas si surprenant.

La prétendue crise de la représentation démocratique ne signifie pas forcément une désaffection vis-à-vis de la démocratie mais tout simplement une exigence nouvelle. La vraie crise est celle de l'offre et de la demande démocratique et les électeurs l'ont démontré récemment.

Le citoyen d'aujourd'hui se rattache le plus communément à une famille politique mais sa caractéristique majeure c'est l'autonomie. Il change de plus en plus vite au gré de sa socialisation par les images et par l'effet grandissant de la puissance médiatique. Il y a là, pour les Conseils de Développement, un intéressant travail d'analyse à effectuer. Les décideurs politiques, qu'ils soient locaux ou nationaux, ont un rythme qui, pour une bonne part, est imprimé par la demande médiatique. La nature du rapport "médias—instances de décision" est devenue complexe et souvent interdépendante. **Il y a pour nous un champ de réflexion de première importance sur ce thème, étant nous-mêmes confrontés à cette complexité du rapport avec les médias.**

Nos Conseils peuvent être le lieu de ces analyses nouvelles, pour des approches pragmatiques détachées des concepts anciens. Ils sont la voie appropriée pour refléter le mouvement permanent des idées et des mœurs. Ils sont le réceptacle des expertises au présent, celles que les citoyens pratiquent dans leur vie quotidienne, quelle que soit la place qu'ils occupent dans la société.

Les Conseils permettent de créer des lieux de discussion et d'acquisition des connaissances. Ils traduisent cette nouvelle forme d'implication des individus dans le processus de décision. **Les espaces de débat libres ne sont pas si nombreux et les Conseils sont une formidable chance de créer de nouveaux lieux d'apprentissage de la vie publique, porteurs d'échanges favorables, non pas au consensus souvent mou, mais aux convergences.**

Ils doivent inventer un rapport de proximité et d'échanges avec les élus, en gardant la distance suffisante, celle qui relève du respect réciproque et de la volonté de travailler à une œuvre commune.

La chance que représentent les Conseils de Développement ne doit cependant pas être polluée par quelques dérives:

- **la tentation du contre pouvoir : ne cherchons pas à être le "juge" des politiques mais plutôt leur éclaireur. Les Conseils sont des structures de veille, d'alerte et d'anticipation, ce ne sont pas des assemblées de décision.**
- **l'institutionnalisation : ne perdons pas notre âme dans la recherche de l'institutionnel et de ses vanités : le goût de l'organisation pour l'organisation...**
- **la légèreté dans l'approche des problématiques : nous devons avoir une forte exigence intellectuelle dans tous les thèmes que nous traitons. Les citoyens ont aussi à apprendre la complexité des processus de décision.**
- **l'instrumentalisation : le pouvoir politique peut avoir cette faiblesse pour faire du Conseil un alibi de la concertation.**
- **l'idéologie citoyenne : la démocratie participative est la condition du renforcement de la démocratie représentative, elle n'a pas vocation à s'y substituer.**

Pour continuer notre œuvre et renforcer nos Conseils, il nous faut quelques règles communes. Elles concernent à la fois nos attitudes individuelles et nos volontés collectives :

Nos attitudes individuelles : les Conseils sont le lieu du respect des personnes, de la tolérance, de l'écoute attentive, de ce qu'on appelle "l'éthique de la discussion". Cela suppose de l'humilité, une écoute attentive, une capacité à l'apprentissage pour lutter contre les certitudes issues de nos cultures et de nos pratiques sociales.

Nos volontés collectives : Ce sont celles de l'altruisme, mot un peu démodé, mais dont les Conseils doivent être porteurs. Ce sont celles aussi de la recherche d'une forme d'harmonie sociale parce que nos communautés de vie sont aussi nos communautés d'intérêts et que nous devons assurer leur devenir pour nos enfants. On peut appeler cela la recherche du "développement durable" et qui n'est rien d'autre que la volonté de construire une société fondée sur des bases solides, capables de susciter un engagement collectif qui se renouvelle au fil des générations.

Les Conseils ont un challenge formidable à relever qui est celui de la réussite du pari démocratique d'aujourd'hui : faire fonctionner le couple "démocratie participative - démocratie représentative". Pour cela, les Conseils sont des outils majeurs :

1- Ils sont irréversibles

Ils s'imposent comme les lieux de l'échange libre et se rendent peu à peu incontournables dans les dispositifs de gouvernance locale.

2- Ils sont au cœur des enjeux actuels de la citoyenneté

Tous les débats sur la vie démocratique et l'expression citoyenne sont cristallisés dans les réflexions des Conseils qui prennent peu à peu une place au centre du débat politique.

3- Ils sont des lieux de refondation du pacte social

Il faut fabriquer du "nous" plutôt que du "moi". Le pacte social est à réécrire : construire un "vivre ensemble " pour résoudre les conflits d'intérêts et donner un avenir à partager.

4- Ils réinventent une culture de la délibération

La démocratie participative c'est l'articulation de trois sphères :

- **politique** : l'élu a la responsabilité, et l'honneur, de la décision mais pas l'infaillibilité et sa légitimité se construit autant pendant son mandat que le jour du vote.
- **technique** : dans un monde de plus en plus complexe, le technicien n'est plus seul détenteur de l'expertise et doit apprendre à partager du doute.
- **citoyenne** : le citoyen exprime les attentes de la société civile mais doit sortir de sa sphère particulière pour accepter la complexité collective. La démocratie participative n'est pas celle des opinions changeantes ou du "dernier mot", mais celle de la discussion, de la délibération...

L'intérêt du Conseil de Développement est d'être transversal, pluridisciplinaire, ouvert et apte à relier plutôt qu'à opposer. C'est une des structures d'expression citoyenne qui incarne le mieux la capacité à refonder la notion de "bien commun".

C'est ce challenge du "bien commun" qui est le fil conducteur de nos travaux et qui nous motive.

Je vous invite à le relever ensemble, au service de la démocratie.

**Jean-Joseph Régent
Président du Conseil de Développement de Nantes
Porte-parole de la Coordination Nationale des Conseils de Développement**